

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **PROTECTION DU LITTORAL : RENFORCER AU LIEU D'AFFAIBLIR**

L'Assemblée Nationale débat ce jour du projet de loi « *Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)* ». Plusieurs amendements, portés par des députés plus soucieux de la défense des intérêts particuliers que de l'intérêt général, n'ont d'autre but que de permettre de construire, en bordure de mer, là où la loi littoral l'interdit aujourd'hui.

Eau & Rivières de Bretagne rappelle que les eaux littorales bretonnes souffrent déjà aujourd'hui de nombreux maux : proliférations phytoplanctoniques, pollutions bactériologiques, eutrophisation ... Ces perturbations portent atteinte à la biodiversité et aux activités économiques primaires comme la conchyliculture ainsi que l'a rappelé la fermeture durant un mois de la commercialisation des coquillages de la baie de Paimpol en février dernier.

Construire encore davantage en bordure du littoral ne peut que renforcer les difficultés d'assainissement des eaux usées dont souffrent déjà des centaines de communes de notre littoral et aggraver les pollutions qu'elles causent.

La rédaction d'amendements de dernière minute, non concertés, sans étude d'impact, discutés hâtivement est l'exact contraire, au fond, de ce que devrait être une démocratie participative.

Eau & Rivières de Bretagne demande aux députés de faire preuve de responsabilité et de rejeter toute modification de la loi littoral. Il ne faudrait pas qu'après l'épisode honteux du revirement sur l'interdiction du glyphosate, une nouvelle brèche soit ouverte dans la protection de l'environnement.

**Le 30 mai 2018**

Dour ha Stêrioù Breizh

**Eau & Rivières**  
de Bretagne

**EAU & RIVIERES DE BRETAGNE 7 place du Champ au Roy 22200**

**GUINGAMP - [www.eau-et-rivieres.org](http://www.eau-et-rivieres.org) - 02 96 21 38 77** *Association agréée de protection de la nature, de défense des consommateurs, et d'éducation populaire*